

Bien vivre

Le magazine des locataires

Sarthe
habitat
bailleur & aménageur

DOSSIER

Enquête de satisfaction : vos réponses comptent !





Guy Henrion
Directeur Général
de Sarthe habitat

Édito

Les résultats de l'enquête de satisfaction démontrent une vraie évolution dans vos attentes vis-à-vis de votre bailleur : si vous êtes globalement satisfaits avec une note de 8/10, Sarthe habitat se doit de répondre aux enjeux du logement social d'aujourd'hui pour vous accompagner dans toutes les étapes de votre vie.

Cette mobilisation se retrouve tout au long de l'année dans la construction et la réhabilitation de nos logements, dans les animations organisées près de chez vous et dans les partenariats signés.

Notre nouvel espace coworking, bientôt disponible pour vous et nos partenaires, va également dans ce sens.

03

PROCHE DE CHEZ VOUS

03 Au-delà de la gestion des travaux, le métier de Chargé d'Entretien Technique

04 La tour des Sables fait peau neuve

04 Préparez-vous à sortir !

04 Réouverture d'un bureau à la Ferté-Bernard

05 Un projet d'achat en Sarthe ? On vous accompagne !

05 De nouveaux logements sur toute la Sarthe

06

LE DOSSIER

06 Enquête de satisfaction : vos réponses comptent !

10

EN ACTION

10 Espace coworking

10 Examen de l'occupation des Logements sur Le Mans et Coullaines

11 Assurance habitation : Younov s'occupe de tout !

11 Déjà plus de 1000 locataires inscrits à Klaro !





Au-delà de la gestion des travaux, le métier de Chargé d'Entretien Technique

Une page qui se tourne

C'est dans une maison vide au cœur d'un quartier résidentiel de Mamers, que nous retrouvons Amélie, chargée d'entretien technique. Elle connaît bien ce logement pour y avoir suivi les aménagements réalisés pour Mme L, locataire depuis 1978, afin de lui permettre de rester chez elle le plus longtemps possible. Il s'agit d'une des caractéristiques de ce métier : assurer la qualité de service grâce à des adaptations dans le logement, notamment en cas de vieillissement des habitants.

Aujourd'hui cette habitante a quitté son foyer pour raison médicale et c'est Amélie qui procède à l'état des lieux de sortie.

« Dans un mois, c'est reloué ! »

Entre souvenirs, relevés de compteurs et volet manquant, ce départ marque le début d'un nouveau chapitre pour le logement. En effet, Amélie coordonne sa remise en état complète : rafraîchissement des peintures, réparations, ... afin qu'il soit prêt à accueillir un nouveau locataire

Le métier de chargé d'entretien technique comporte également une veille et une assistance technique pour nos équipes de proximité.



*Taux de satisfaction des nouveaux entrants dans les logements de Sarthe habitat

ZOOM SUR ...

Fermée pour travaux, l'agence de Mamers, Place Carnot, réouvre ses portes en avril 2026, dans un local totalement réaménagé.



La tour des Sables fait peau neuve

Votre quotidien évolue à la Tour des Sables ! Cette réhabilitation apporte un vrai gain de confort : une isolation renforcée pour un logement plus agréable en toute saison et des factures d'énergie mieux maîtrisées. L'immeuble fait peau neuve avec une image moderne et valorisante. Tout au long du chantier, votre avis a compté pour construire un projet qui répond réellement à vos attentes.

« Ce projet coche toutes les cases d'un projet réussi ! On a eu que des retours positifs de la part des locataires ».

*Nicolas Pope
Entreprise Valcan*

Nous avons organisé un temps fort avec les compagnons qui ont réalisé les travaux pour partager leurs retours d'expériences et les remercier pour cette réhabilitation d'ampleur et réussie.

Préparez-vous à sortir !

De nombreuses animations et ateliers vous attendent dans toute la Sarthe.

Pour vous aider à alléger vos charges, les médiateurs du Gleam vont à votre rencontre avec l'appart'éco malin. Pour nos locataires de plus de 60 ans, le CICAT propose des temps d'échanges pour découvrir des solutions et équipements pratiques pour vous aider au quotidien.

Retrouvez les dates et lieux de nos animations sur sarthe-habitat.fr

Enfin, Sarthe habitat vous propose de participer financièrement à l'organisation de votre fête des voisins durant toute la période estivale.

Plus d'informations sur :



Réouverture d'un bureau à la Ferté-Bernard

Après des mois de travaux, le bureau d'accueil situé au 4 rue Georges Thoreau à La Ferté Bernard réouvre ses portes aux locataires du quartier, à partir du 27 avril 2026. Un réaménagement total a été réalisé avec une nouvelle entrée et un espace d'accueil réaménagé.

Vous y retrouverez deux collaborateurs de Sarthe habitat : Cécile votre correspondant de sites, contact privilégié dans la gestion locative et technique de votre logement et David, coordinateur de proximité, qui s'assurera du maintien, du fonctionnement et de l'amélioration des parties communes et des espaces extérieurs.



Futures mises en location à la Ferté Bernard (fin 2026)

Un projet d'achat en Sarthe ? On vous accompagne !

Devenir propriétaire est aujourd'hui plus simple grâce aux solutions proposées par Sarthe habitat, conçues pour vous accompagner à chaque étape et sécuriser votre projet.

Au cœur du quartier universitaire du Mans, le programme Ribay 2 propose : des appartements ou logements intermédiaires T3 et T4 de 68 à 83 m², avec balcon, terrasse ou jardin. Les espaces, lumineux et fonctionnels, offrent séjour-cuisine, 2 à 3 chambres, cellier et parking aérien. L'ensemble est complété par des dispositifs avantageux, comme la possibilité d'essayer son logement pendant 6 mois avant achat (sous conditions de ressources), une TVA réduite, une exonération de taxe foncière durant 15 ans (selon réglementation en vigueur) ainsi que des frais de notaire allégés.

Envie de vivre loin de la ville ? De nombreux terrains à bâtir sont également proposés, notamment à La Chapelle d'Aligné, Le Breil-sur-Mérize, La Flèche ou encore Vibraye. **Dans ce cadre, une journée portes ouvertes est organisée le 6 juin 2026, de 10h à 14h, à La Ferté-Bernard.** Une belle occasion de venir échanger, s'informer et concrétiser son projet !

Retrouvez notre équipe à l'espace vente au 3 rue des Sables d'Or au Mans ou au 02 43 43 70 40.

De nouveaux logements sur toute la Sarthe

Depuis le début de l'année 2026, Sarthe habitat a mis en location plus de 50 logements sur l'ensemble du département, répondant à différents enjeux de société : logements seniors, adaptations PMR ou encore logements de centre bourg.

D'autres logements arriveront en milieu d'année dans les communes de la Bazouges-Cré-sur-Loir, Le Mans, Gesnes-Le-Gandelin, Le Lude, La Suze-sur-Sarthe, Allonnes, Villaines-sous-Malicorne, Précigné et La-Ferté-Bernard. Pour en savoir plus, rendez-vous sur notre site internet : sarthe-habitat.fr

ZOOM SUR ...

Envie de vous installer à La Ferté-Bernard ? De nouveaux logements arrivent fin 2026 !

Une opportunité idéale pour les ménages aux revenus intermédiaires, avec un loyer attractif autour de 750 € hors charges.

Zéro frais d'agence, 1 mois de dépôt de garanties.
Accompagnement simplifié.

Appelez pour plus d'informations : 02 43 43 72 72



Enquête de satisfaction : vos réponses comptent !

Les résultats sont tombés : 2 500 locataires ont été interrogés afin de connaître leur niveau de satisfaction vis à vis de leur logement, cadre de vie et des relations avec Sarthe habitat. C'est l'heure du bilan !

Retour à l'été 2025

C'est durant le mois de juin 2025 qu'un échantillon de locataires, se voulant représentatif de l'ensemble des habitants (seniors, famille, ...) du territoire et des différentes typologies de logements, a été interrogé par téléphone par notre partenaire Règle de Trois.

Cette enquête révèle une vraie évolution de vos attentes vis-à-vis de votre logement, de l'accès à l'information (grâce au numérique par exemple) ou encore de votre pouvoir d'achat.

Nous tenons à remercier tous les participants qui ont répondu à cette enquête dont les résultats guideront nos actions pour les prochaines années.

Une note globale positive

La note globale attribuée à Sarthe habitat est de **8/10 ce qui nous place parmi les meilleurs bailleurs de la région Pays de la Loire**, démontrant une vraie reconnaissance des actions mises en place.

Nos points forts révélés lors de cette enquête sont :

- L'emménagement des nouveaux locataires,
- La propreté des halls et palier
- Les échanges et les informations communiquées à nos locataires.



"Dans un environnement anxigène, nous constatons que le logement reste un point d'ancrage, un endroit où l'on veut se sentir bien. Nos équipes sont présentes pour accompagner cette préoccupation et vous assurer un meilleur service possible."

Laurence Lecourt
Direction Clientèle Locative



Locataires de la rue J. Massenet à Allonnes

Des attentes accrues dans un contexte incertain

Ces dernières années, le logement est devenu central dans les préoccupations des habitants (notamment avec les hausses des charges de chauffage) et joue un rôle de plus en plus important dans le bien-être au quotidien.

Dans ce contexte, plusieurs thématiques ont vu leurs notes baisser lors de cette enquête et feront prochainement l'objet d'actions sur le terrain :

- Le fonctionnement des équipements (chauffage, appareil sanitaire, ...) dans les logements,
- Le fonctionnement des équipements collectifs type ascenseurs, porte d'accès et le délai d'intervention,
- La lutte contre les incivilités,
- Le manque d'informations communiquées lors des demandes d'interventions techniques ou non.

Enfin, pour ce qui est du cadre de vie autour de nos logements (vie de quartier, espaces publics, ...) nous restons mobilisés avec les collectivités et les acteurs locaux pour mettre en place des solutions concrètes et pérennes.

Et maintenant ?

Aujourd'hui plus qu'hier, la réhabilitation de notre patrimoine et la mise en place de partenariats sont des axes majeurs de notre stratégie pour améliorer la qualité de vie dans nos logements et dans les quartiers (*voir nos articles en pages 4 et 5*).

Sarthe habitat souhaite également encourager les habitants à s'impliquer dans la vie collective de leur résidence ou de leur quartier avec des initiatives comme la fête des voisins, le fleurissement des balcons ou des parties communes ou encore dans des associations de représentants des locataires.

Nous avons également à cœur de vous accompagner dans l'entretien régulier et/ou dans la réalisation de menus travaux dans votre logement qui peuvent faire la différence en termes d'économie et de confort. Pour en savoir plus, rendez-vous sur maLOC :





Propreté dans les parties communes : nos équipes remerciées !

À l'occasion de la chandeleur, nos équipes, avec le soutien d'un groupe de locataires volontaires, ont organisé une journée crêpes, conviviale et enrichissante, à destination des habitants des 25 et 27 rue J. Massenet à Allonnes.

La journée a débuté avec la confection de près de 100 crêpes et l'animation s'est poursuivie, dans l'après-midi, avec la dégustation et des ateliers thématiques sur les bonnes pratiques et les usages des parties communes.

En effet, il s'agit de l'un des points forts révélés lors de notre enquête : **la mobilisation des équipes de terrain et en particulier des employés d'immeuble dont le travail garantit la propreté de ces espaces partagés.**

Les habitants des deux résidences ont répondu présents, avec la participation d'une centaine de personnes durant l'après-midi. Car, au-delà de la sensibilisation, cette journée a permis à nos locataires de se rencontrer, d'échanger, de sympathiser et de renforcer les liens avec leurs voisins et avec les équipes de Sarthe habitat.



"Je suis venue avec ma petite fille de 4 ans qui a participé à l'atelier sur la propreté dans les halls et les couloirs.

Notre employé d'immeuble est très bien ! Je respecte son travail et pour la remercier je lui ai offert une boîte de chocolats à Noël !"

Christine, locataire sur Allonnes depuis 1987

"Je trouve les employés d'immeubles adorables et ils font un travail super. Et il ne faut pas oublier Magalie, notre correspondante de sites, qui fait un travail formidable pour créer ces moments conviviaux."

Line, locataire sur Allonnes depuis 1993

ESPACE COWORKING

Réservé à nos locataires et partenaires



**Disponible dès le 1er Juin 2026
dans notre nouveau siège**

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 17h

Au 3 rue des Sables d'Or au Mans

02 43 43 72 72

Scannez le QR code
pour en savoir plus !



Examen de l'Occupation des Logements sur Le Mans et Couaines

Tous les 3 ans, les bailleurs sociaux ont l'obligation d'étudier la situation de leurs locataires en zone tendue afin de s'assurer que le logement correspond toujours à la composition familiale et aux ressources des personnes qui l'occupent. Cette disposition appelée EOL (Examen de l'Occupation des Logements) sera appliquée cette année aux communes du Mans et de Couaines. **Si vous êtes concerné par ce dispositif, vous recevrez un courrier du président de la Commission d'Attribution des Logements et d'Examen de l'Occupation des Logements qui vous informera des démarches à suivre pour trouver un logement plus adapté.**

ZOOM SUR ...

La campagne du chèque énergie 2026 débute à partir du 1^{er} avril 2026.



Cette aide de l'État est destinée à accompagner les ménages aux revenus modestes dans le paiement de leurs dépenses énergétiques. Si vous êtes éligible, vous n'avez aucune démarche à effectuer : le chèque vous est attribué automatiquement et envoyé à votre domicile.

Plus d'informations sur :





Younov : un nouveau prestataire pour la gestion de vos assurances habitation

Au cours du 1er semestre 2026, Sarthe habitat externalise la gestion de vos assurances habitation à l'entreprise Younov. Celle-ci aura pour missions la collecte, le traitement et la relance des attestations d'assurances. A noter que ce document vous a été demandé lors de votre arrivée dans votre logement et par la suite, une fois par an.

Sans assurance habitation, quels sont les risques ?

Pour le locataire, seule la garantie des « risques locatifs » est obligatoire : elle couvre les dommages causés au logement en cas de dégât des eaux, explosion, incendie, vol, dommage électrique, etc. Si vous ne nous fournissez pas votre attestation d'assurance, votre bail peut être résilié.

Comment envoyer son attestation à l'entreprise Younov ?

La collecte se fera en priorité de façon dématérialisée (mail, SMS) via une plateforme sécurisée. À défaut, la demande vous sera envoyée par courrier. Vous pouvez également déposer votre attestation via maLOC.

Des relances seront effectuées par les mêmes canaux.



Déjà plus de 1000 locataires inscrits à Klaro !

Après plus de 6 mois de mise en place, vous êtes déjà plus de 1000 locataires à être inscrits à la plateforme Klaro, avec un total de plus de 150 000 € d'aides obtenues (soit 900 € en moyenne par demandeur).

« 80% des bénéficiaires recommandent Klaro »

Ce service, gratuit pour tous les locataires de Sarthe habitat, vous permet de connaître les aides auxquelles vous avez droit et d'être guidé dans vos démarches. Plus de 2500 dispositifs, à la fois nationaux et locaux, sont référencés avec des thématiques comme les aides au logement, les loisirs, le handicap ou encore les aides de la Caf (Caisses d'Allocations familiales).

Pour vous inscrire, scannez ce QR code ou rendez vous sur sarthe-habitat.fr



ENGAGEZ-VOUS POUR LES ÉLECTIONS DE VOS REPRÉSENTANTS



Les élections des futurs représentants des locataires auront lieu le mardi 8 décembre 2026. Il est encore temps de vous informer et, si vous le souhaitez, d'adhérer aux associations de locataires qui défendent vos intérêts dans toutes les instances de décision de Sarthe habitat.

Le mandat des administrateurs représentant les locataires au conseil d'administration de Sarthe habitat est de 4 ans.

Découvrez vos associations de locataires sur :
sarthe-habitat.fr



ZOOM SUR ... LA SÉCURITÉ DES BALCONS

Un balcon est un espace agréable, mais il peut présenter des risques s'il est mal utilisé. Quelques gestes simples permettent d'éviter les accidents et d'en profiter en toute sécurité.



Balcon surchargé

Évitez de surcharger votre balcon avec des objets lourds (meubles, pots, stockage).



Entretien régulier

Vérifiez régulièrement l'état du sol, des fixations et du garde-corps, et soyez attentif aux signes d'usure.



Sécurité enfants / animaux

Ne laissez aucun objet permettant d'escalader et installez des protections si nécessaire.

En cas de dégradations constatées, nous vous invitons à contacter votre correspondant de sites ou le centre de contacts dans les plus brefs délais.